

## **REVUE DE PRESSE DU 20/03/2017**

- 1- Le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO) a signé, à Alger, deux accords, avec la Banque de Développement local (BDL), et l'Agence nationale de l'emploi (ANEM). Le premier accord portant sur l'octroi de crédits bancaires aux officines pharmaceutiques, et l'autre portant sur l'intégration dans des postes d'emploi de jeunes chômeurs formés dans des spécialités en lien avec la pharmacie. En marge de la 10e journée pharmaceutique, le P-dg de la BDL, Mohamed Krim, DG de l'ANEM, Chalal Mohammed Tahar et le président du SNAPO, M. Messaoud Belambri, ont signé ces deux accords.
- 2- Le président de l'Association nationale des Exportateurs algériens (Anexal), Ali Bey Nasri, a appelé hier dimanche la Banque d'Algérie à libérer les exportateurs et à leur permettre de s'installer dans les pays où ils ont des partenaires. Il a également, dans une intervention à la radio nationale, appelé le gouvernement à ne plus se substituer aux opérateurs économiques. Car, le défi du moment, explique-t-il, est de réduire les importations et les ramener à un seuil de 35-37 milliards de dollars par an et, en même temps, améliorer la production locale et aller vers l'exportation. «La réduction des importations à 35 md de dollar est un défi qui se pose au gouvernement et au ministère du commerce, car il y a des incontournables», estime-t-il.
- 3- La totalité des crédits alloués à travers différents mécanismes de soutien à l'emploi des jeunes a atteint 681 milliards de DA, a indiqué dimanche à Alger le Premier, ministre Abdelmalek Sellal. La totalité des crédits alloués, à travers les différents mécanismes de soutien aux jeunes, a atteint quelque 681 milliards de DA, a déclaré M. Sellal, précisant que le remboursement de ces crédits s'effectue de manière régulière.
- 4- Le rééchelonnement du remboursement des crédits contractés par les micro-entreprises en difficultés financières se fera sous certaines conditions, a indiqué dimanche à l'APS le ministre des Finances, Hadji Babaammi, en marge des Assises nationales sur la micro-entreprise. "Il y aura des contacts qui seront lancés entre le jeune entrepreneur en difficulté et sa banque. Il va y avoir des études au cas par cas, mais l'opération (de rééchelonnement) se fera sous trois conditions", explique le ministre.



- 5- Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé dimanche à Alger que le montant global des crédits alloués dans le cadre de différents mécanismes de soutien aux jeunes a atteint près de 681 milliards de dinars, dont les tranches sont remboursées régulièrement par les jeunes porteurs de projets. Dans son allocution d'ouverture des assises nationales sur la micro-entreprise, organisées sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, M. Sellal a indiqué que "le montant global des crédits alloués dans le cadre de différents mécanismes de soutien aux jeunes a atteint près de 681 milliards de dinars", ajoutant que "les jeunes porteurs de projets remboursent régulièrement ces crédits par tranches et les retards de paiements ne concernent que 19% de ces crédits".
- 6- La production primaire d'hydrocarbures a atteint 32,6 millions TEP sur les deux premiers mois de 2017, soit 102% de l'objectif, correspondant à une hausse de 4% par rapport aux réalisations de la même période de 2016, a indiqué la compagnie nationale Sonatrach dans son dernier bilan. Une capacité de production additionnelle de pétrole brut de 110.000 barils/jour est actuellement disponible, mais elle n'est pas produite du fait de la contrainte de réduction en application de l'accord de l'OPEP, précise-t-elle.
- 7- Le groupe Sonatrach s'est lancé samedi dans un ambitieux programme visant, à terme, à doter tous ses champs pétroliers et gaziers de centrales solaires en vue d'économiser d'importants volumes d'hydrocarbures et réduire les émissions de CO2. Un premier projet d'une centrale photovoltaïque de 10 mégawatts (Mw) a été lancé en travaux samedi à Bir Rebaa Nord (BRN/Ouargla) par Sonatrach en partenariat avec la compagnie pétrolière italienne ENI.
- 8- La réunion de la plateforme économique africaine se tiendra dès lundi à Maurice avec la participation du ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Cette rencontre de trois (3) jours organisée à l'initiative de l'Union africaine (UA) va instituer un nouvel espace annuel pour les dirigeants africains afin d'établir "une avenue de dialogue entre des dirigeants politiques africains, des chefs d'entreprises, des universités et des intellectuels", a-t-on expliqué.
- 9- Le Ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki a affirmé dimanche à Alger que l'Etat avait consacré un important budget au renforcement des moyens de la formation de la ressource humaine qualifiée notamment dans les secteurs prioritaires. Le ministre qui intervenait lors des travaux des assises nationales sur les microentreprises, a indiqué que l'Etat avait consacré un "important" budget au renforcement des potentialités humaines et matérielles nécessaires pour la formation de la ressource humaine qualifiée, notamment dans les secteurs prioritaires dont ceux de l'industrie, de l'agriculture, du bâtiment, des travaux publics, des ressources en eau, des TIC et d'autres secteurs stratégiques.



10-Le Ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a reçu, dimanche en fin de journée à Alger, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Djibouti en Algérie, Ayeid Mousseid Yahya, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.



## 681 milliards DA de crédits alloués aux mécanismes de soutien à l'emploi des jeunes (Sellal)

ALGER- La totalité des crédits alloués à travers différents mécanismes de soutien à l'emploi des jeunes a atteint 681 milliards de DA, a indiqué dimanche à Alger le Premier, ministre Abdelmalek Sellal.

La totalité des crédits alloués, à travers les différents mécanismes de soutien aux jeunes, a atteint quelque 681 milliards de DA, a déclaré M. Sellal, précisant que le remboursement de ces crédits s'effectue de manière régulière.

M. Sellal qui intervenait à l'ouverture des assises de la micro-entreprise a précisé que les retards dans le remboursement des crédits ne représente que 19%, ajoutant que cette opération (de remboursement) se déroule selon les procédures bancaires conventionnelles.

Dans ce sens, le Premier ministre a relevé que ce qui est colporté au sujet du non remboursement de crédits sont "des rumeurs sans fondement et une insulte à des centaines de milliers d'Algériens qui travaillent et déploient des efforts pour gagner honnêtement leur vie".

Il a relevé en outre que les mécanismes ANSEJ et la CNAC ont permis de financer et de créer un grand nombre de PME ayant généré deux (02) millions de postes d'emploi, faisant observer que plus de 190.000 micro-entreprises ont été créées par des jeunes diplômés de l'université des centres de formation professionnelle.

Par ailleurs, M. Sellal a fait part de la disponibilité du gouvernement à améliorer les mécanismes actuels relatifs à la création des micro-entreprises et à l'entreprenariat chez les jeunes de même que leur accompagnement.

Le Premier ministre a affirmé en outre que "tout ce qui a été entrepris par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, également président du parti Front de libération nationale, va dans le sens de l'édification nationale et la préservation de la paix et de la stabilité de l'Algérie", appelant ainsi les jeunes "à préserver cet acquis".